



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES

**SOUTENIR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT
DES ABORDS DU CANAL SEINE-NORD EUROPE**

Partenaires de la démarche projets des territoires

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*





FAIRE DU CANAL SEINE-NORD EUROPE UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT POUR LES TERRITOIRES

LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES, C'EST QUOI ?

- + Un dispositif d'aides aux projets utiles au développement économique, à l'attractivité touristique, au cadre de vie des habitants aux abords du futur Canal (mise en valeur du patrimoine bâti, naturel et fluvial, valorisation des paysages, renaturation d'espaces délaissés, voies douces, sentiers de randonnée, infrastructures et services pour les entreprises, accueil des touristes, équipements de loisirs,...) ;
- + Un accompagnement coordonné des partenaires du CSNE pour bénéficier de subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES, POUR QUI ?

Les collectivités territoriales, EPCI et acteurs publics et privés locaux, riverains de la future infrastructure fluviale.

LA DÉMARCHE PROJETS DES TERRITOIRES, COMMENT ?

1/ Informez-vous et téléchargez le modèle de fiche sur le site du Canal Seine-Nord Europe

<https://www.canal-seine-nord-europe.fr/Media/Documents/Fiche-projet>



2/ Déposez la fiche de présentation de votre projet auprès de la Société du Canal Seine-Nord Europe avant le 31 mars ou 31 octobre de chaque année :

- + Compiégnois - Noyonnais : Lyna POBEDA, compiegnois.noyonnais@scsne.fr
- + Santerre - Haute-Somme : Ellody COFFIN, santerre.hautesomme@scsne.fr
- + Artois - Cambrésis : Jean-Yves DAREAUD, artois.cambresis@scsne.fr

3/ Les partenaires instruisent conjointement les demandes (2 comités/an)



Partenaires financiers

 Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE